

Compte rendu du Conseil Municipal

Date de séance	Samedi 27 juin 2020	Séance
Heure de séance	9h30	<input checked="" type="checkbox"/> ordinaire <input type="checkbox"/> extraordinaire
Date d'envoi des convocations	18 juin 2020	

ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la séance est adopté à l'unanimité.

- 1) Travaux rue du Major Styffe (portion centrale bourg)
- 2) Sécurité rue du Major Styffe
- 3) Accompagnement des élus sur les problématiques de la commune
- 4) Cimetière
- 5) Proposition d'une liste de contribuables pour la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- 6) Divers

NOM	Présent	Absent	Excusé
ALIMECK Tony	x		
BIZET Ludovic	x		
BREHAM Karine	x		
CHENNEVIERE Simon	x		
DANEL Karl	x		
DANEL Kristina	x		
FOURNIER Vincent	x		
GUICHET-LEBAILLY Sabine	x		
JOUANNE Maxime	x		
SALLEY Sébastien	x		
VALOGNES Emeline	x		
POUVOIR :			
NOMS	SIGNATURE		Nombre
Le Maire :		Total de conseillers	11
M. Tony ALIMECK		Membres présents	11
Secrétaire :		Quorum	11
GUICHET-LEBAILLY Sabine			

1) Travaux rue du Major Styffe (portion centrale bourg)

Le Maire a été convoqué le jeudi 11 juin à 9h40 au Conseil Départemental du Calvados pour l'appel d'offre sur les travaux concernant l'aménagement en sécurité en traverse d'agglomération de Maizières, rue du Major Styffe afin d'attribuer le marché.

Le prix estimé des travaux était de 402 244,95€ HT dont pour le département 104 436,40€ HT et pour la commune 297 808,55€ HT.

4 entreprises ont répondu à l'appel d'offre : Jones TP, Colas, Toffolutti, Eiffage. Après ouverture des plis et analyse des devis au regard des critères (prix des prestations et valeur technique), l'entreprise Eiffage a été retenue. Le montant total des travaux est de 338 967,30€ HT dont pour le département 82 577,40€ HT et pour la commune 256 389,90€ HT.

Une nouvelle réunion de la Commission voirie avec le Bureau d'Etude en présence des partenaires Conseil Départemental, Saur, Sdec et Eiffage, aura lieu le 2 juillet 2020 à 14h00 pour la planification des travaux et la définition des attentes.

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer tous les contrats ou documents utiles relatifs à ce dossier.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer tous les contrats ou documents utiles relatifs à ce dossier.

2) Sécurité rue du Major Styffe

La vitesse de circulation rue du Major Styffe n'est pas toujours respectée et la sécurité des riverains est mise en cause. Les travaux d'aménagements du centre bourg permettront de réduire la vitesse sur cette portion, par contre, pour l'entrée et la sortie de Maizières l'aménagement se fera dans une seconde tranche de travaux. Dans l'attente, des aménagements provisoires vont être mis en place pour réduire la vitesse. La gendarmerie a été prévenue et de nombreux contrôles radars seront effectués afin de sensibiliser les conducteurs au respect des limitations de vitesse.

3) Accompagnement des élus sur les problématiques de la commune

Mme Sabine Lebailly-Guichet, conseillère municipale et M. Tony Alimeck, Maire de Maizières, ont rencontré le 15 juin 2020 M. Blau Ulysse, ingénieur en Bio-ressources et facilitateur. Suite à cette entrevue, M. Blau a fait une proposition de formation pour le conseil municipal afin de répondre aux problématiques identifiées sur la commune. Le coût de cette formation est de 650€. Après étude de cette proposition, le conseil municipal, favorable sur le principe, décide néanmoins de différer sa réponse à une date ultérieure, souhaitant appréhender les problématiques communales de manière concrète et opérationnelle avant de faire appel à un accompagnement extérieur le cas échéant.

4) Cimetière

Suite au déconfinement, le nettoyage du cimetière se met en place mais il se fera en plusieurs étapes. En effet, l'employé communal doit désormais nettoyer l'ensemble de la commune selon la réglementation du 1^{er} janvier 2017 ne permettant plus d'utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts accessibles ou ouverts au public. La démarche relative à l'abandon des tombes se poursuit. La réglementation du fonctionnement du cimetière va être révisée afin d'assurer la nouvelle gestion du cimetière. Monsieur Salley Sébastien, premier adjoint en charge de ce dossier, sera aidé par les trois conseillers suivants : Mme Emeline Valognes, M. Karl Danel et Mme Karine Breham.

5) Proposition d'une liste de contribuables pour la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Afin de répondre à la demande de la Direction Générale des Finances, une liste de 24 membres, civils, possédant un bien sur la commune, doit être établie. La Commission Communale des Impôts Directs (CCID), retiendra parmi cette liste 6 titulaires et 6 suppléants. Une délibération sera prise dans ce sens.

6) Divers

Commission Bâtiments, Incendies, Voirie

a) Enfouissement des lignes électriques sur la commune

Suite à la réunion du 22 juin, un état des lieux a été effectué par M. Glowacz, technicien du service effacement réseau du SDEC afin de réaliser une étude pour l'effacement de tous les réseaux électriques de la commune. Des devis seront réalisés pour chaque voie communale.

b) Entretien Voirie sur les chemins de la commune

La commune souhaite modifier sa stratégie environnementale sur l'entretien des voiries, l'élagage des haies et l'embellissement du village afin d'anticiper et inclure au mieux les citoyens dans cette démarche.

Le rôle de chacun et les propositions communales seront clairement repris dans un Guide du bien-vivre ensemble que les conseillers municipaux vont élaborer puis remettre aux citoyens. Un premier exemple de Guide a été présenté par M. Karl Danel et un PowerPoint listant les lieux et espaces publics existants sur les différents quartiers de Maizières a été présentée par Mme Sabine Guichet-Lebailly

En ce qui concerne l'entretien des voiries sur les chemins communaux, des devis seront établis pour chaque voie communale par M. Sébastien Salley, premier adjoint, en charge de la Commission.

Commission Site internet, communication, Echo du Laizon

c) Renouvellement et réactualisation du site Internet de la commune

Pour rendre le site internet de la commune plus attractif et plus complet, le Conseil a entendu un intervenant, habitant de Maizières, M. Guillaume Lebailly, qui a présenté la situation actuelle et les différentes options qui s'offrent au Conseil pour réaliser le nouveau site communal. M. Lebailly accompagnera la Commission dans sa démarche de renouvellement du site.

Autres points

d) Règlement de la salle des fêtes

Mme Kristina Danel, deuxième adjointe, responsable de la salle des fêtes, présente au Conseil les propositions de modifications du règlement de location de la salle afin de répondre aux besoins tout en respectant au mieux les normes en vigueur.

- Modification du contrat de location de la salle des fêtes :

- Le conseil municipal décide d'inclure la condition des arrhes qui seront perdues en cas de désistement, sauf cas de force majeure.
- Le conseil municipal décide de préciser expressément dans le contrat de location de la salle des fêtes que la location du matériel de la salle des fêtes (mobilier, vaisselle) est incluse dans le tarif.

- Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs applicables aux habitants de la commune et de fixer les tarifs applicables aux locataires hors commune comme suit:
 - Journée : 100 €
 - Week-end : 295 €Les nouveaux tarifs seront applicables pour toute nouvelle réservation à partir du 1er septembre 2020.

e) Planification de la permanence du mois d'août 2020

La mairie sera fermée au public du 1^{er} au 31 août 2020. Afin de répondre aux besoins et urgences durant cette période, une permanence sera mise en place :

Du 1^{er} au 7 août : Mmes Sabine Guichet-Lebailly et Karine Bréham
Du 8 au 14 août : Mrs. Sabastien Salley et Karl Danel
Du 15 au 21 août : Mrs Tony Alimeck et Maxime Jouanne
Du 22 au 28 août : M. Ludovic Bizet et Mme Kristina Danel
Du 29 au 31 août : Mrs. Tony Alimeck et Karl Danel

f) Commissions de contrôle

Suite à la demande de la préfecture d'indiquer la composition des commissions de contrôle et le délégué du tribunal titulaire souhaitant arrêter sa mission, le conseil municipal doit proposer le nom de 3 administrés volontaires pour cette mission.

Le président du tribunal désignera un délégué du tribunal titulaire dans la liste proposée par le conseil municipal.

f) Rénovation des bâtiments communaux

La salle des fêtes, la cuisine, la réserve, la salle des mariages et la mairie ont été repeints par l'employé communal et les membres du conseil municipal. La réserve a été aménagée. Un grand merci à tous les participants.

Le **prochain Conseil Municipal** aura lieu le **10 juillet 2020 à 18h30** pour la désignation des grands électeurs en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020. .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été clôturée à 13h00.

Le secrétaire de séance :

Le Maire :